

GT du 9/07/2025

IMMOBILIER

Impossible de commencer cette déclaration liminaire sans dénoncer le choix inacceptable de l'opérateur Santé pour la PSC au ministère. Indépendamment de l'opacité des critères et des conflits d'intérêts, ce sont, une fois de plus, les agents qui seront victimes d'une complémentaire santé « au rabais ».

Sur le sujet du jour, c'est une première !

Abordez enfin la question de l'immobilier alors que depuis des années, nous subissons une destruction de notre réseau est assez étonnante.

Une fois de plus, la notion de dialogue social n'a pas été comprise ou, délibérément ignorée.

Un groupe de travail doit être un lieu de débats mais aujourd'hui, il ne semble y avoir aucune marge de manœuvre puisque ces fiches sont une compilation d'autosatisfaction qui ne tient pas compte de la réalité.

Une fiche pour discussion alors même que la note de service est déjà publiée depuis 2024 et qu'il s'agit d'une campagne pluriannuelle, une autre qui vante le Nouveaux Réseaux de Proximité (NRP) alors même que les agents l'ont dénoncé et combattu, une autre qui met en avant les nouveaux espaces de travail alors que la DGFIP revient sur le télétravail et sur les organisations de travail flexibles et enfin une dernière nous présentant les dépenses mais qui sont soumis à des contraintes budgétaires en continuelle diminution.

Voilà ce sur quoi vous souhaitez que l'on ait une discussion. Quelle marge de manœuvre et quelle plus-value sera tiré de ce GT pour améliorer la QVCT des agents?

Envisager une gestion immobilière sans moyens financiers est une aberration compte tenu de l'état d'une très grande partie des bâtiments de la DGFIP.

Ce sont de véritables passoires thermiques qui nécessitent un véritable investissement que l'État employeur n'est pas prêt à faire pour de meilleures conditions de vie au travail de ses agents.

Que dire des logements des gardiens concierges des centres des finances Publiques qui vivent encore dans ces passoires thermiques et à qui vous demandez des sommes astronomiques basées sur des forfaits irréalistes par rapport à leur coût réel ?

Oui des choses sont possibles mais elles doivent se faire en concertation avec tous les acteurs de la DGFIP et les organisations syndicales en sont un des acteurs.

Comment expliquer que les Schémas Directeurs de l'Immobilier Régional (SDIR) sont refusés aux organisations syndicales en local alors qu'ils sont les éléments principaux de toutes les réorganisations immobilières ?

Comment expliquer que les organisations syndicales soient exclues des espaces de discussion sur le travail qui est un outil important de la démarche Qualité de Vie et Conditions au Travail (QCVT) ?

Que dire de la circulaire du 8 février 2023 qui définit la nouvelle doctrine en matière d'occupation des bâtiments de l'État ? Il est clair qu'au-delà de l'alibi de réduire l'empreinte environnementale, de moderniser les espaces de travail, la véritable raison de cette politique immobilière est de réduire les surfaces consacrées à l'exercice du service public pour en réduire les coûts budgétaires au détriment de la qualité des espaces de travail et des conditions de travail.

Vous l'aurez compris la CGT Finances Publiques pourrait se satisfaire de la tenue d'un tel GT, il arrive lorsque la messe est déjà dite et surtout sans marge de manœuvre pour les organisations syndicales pourtant acteurs incontournables de la qualité de vie et des conditions de travail des agents.